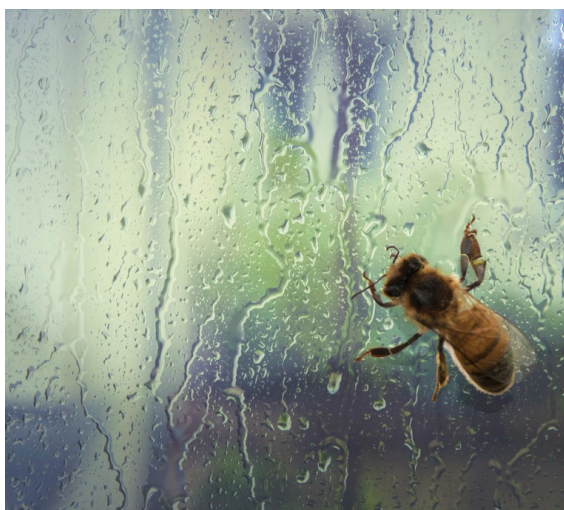




## EN MAI, L'ABEILLE FAIT CE QUI LUI PLAÎT



Vous l'avez tous constaté, **le printemps est capricieux cette année.**

Le début de saison apicole a été compliqué pour vos apiculteurs.

Guillaume, David et Pablo ont dû gérer leurs tournées de ruches avec une météo fraîche qui leur a laissé **une étroite fenêtre d'intervention.**

La météo a également compliqué le travail des colonies. **L'arrivée tardive de la chaleur** a repoussé la date des 1ères grandes miellées. Les abeilles se sont retrouvées alors trop nombreuses dans la ruche par rapport aux ressources florales à butiner.

Pour survivre, certaines colonies ont donc décidé de se diviser : **elles ont essaimé.**

Il arrive malheureusement que certaines colonies essaient trop tôt et soient surprises par une pluie ou un froid subit. Alors, **le nouvel essaim ne survivra pas**, n'ayant pas trouvé d'abri à temps ou n'ayant pas été récupéré par un apiculteur.



**Les changements climatiques** que nous subissons sont propices aux départs prématurés d'abeilles en quête d'une nouvelle maison, alors que trop peu de fleurs sont encore à même de les nourrir.

Mais le beau temps semble s'être installé.

Souhaitons-nous une belle saison apicole !

## LE SAVIEZ-VOUS ?

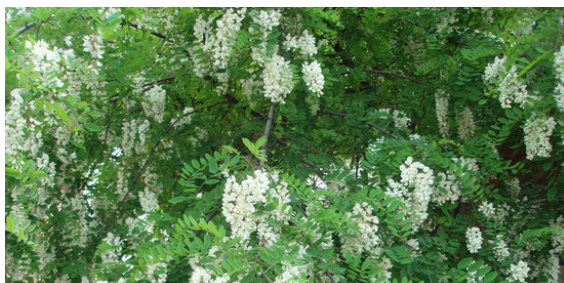


### QUELLES SONT LES GRANDES MIELLÉES EN ILE DE FRANCE ?

**Les floraisons principales** de la région parisienne sont le colza, l'acacia, le tilleul, et le châtaigner. Des fleurs « mellifères », c'est-à-dire produisant du nectar pour la fabrication du miel, qui sont plus ou moins « nectarifères » et/ ou « pollinifères ».



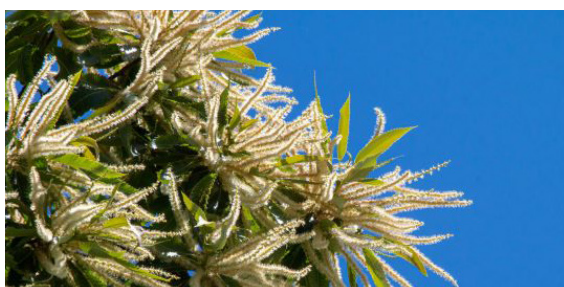
- **Le miel de colza** se rapproche à l'odeur de celui du chou. Les apiculteurs le remarquent par sa caractéristique neutre et son taux de sucre élevé. A forte teneur en glucose, c'est un miel qui cristallise très vite.



- **Le miel d'acacia** : très prisé par les consommateurs pour sa douceur et son aspect liquide, il représente la plus forte vente en miels monofloraux. Mais il est rare, car sa fleur est fragile.



- **Le miel de tilleul** : arôme mentholé très caractéristique, balsamique et persistant, le miel de tilleul fait la singularité du miel de Paris.



- **Le miel de châtaigner** : une odeur forte et suave, des saveurs boisées et une certaine amertume caractérisent ce miel boisé.



# ÉLEVAGE DE REINES

Grande 1ère cette année chez MUGO : **Nous élevons dorénavant nos propres reines !**

## POURQUOI ?

Plusieurs raisons nous amènent à être **autonomes en reines**, plutôt que d'en commander à des éleveurs de reines à dates fixes :



- **La reine**, mère de toutes les abeilles dans une colonie, est **régulièrement changée** par ses filles, provoquant alors un essaimage. Afin d'y palier, nous nous assurons de **conserver de jeunes reines dans nos ruches**.

- Lorsque nous créons des essaims, en divisant les colonies, nous intégrons une reine directement dans la nouvelle ruche.

- Intégrer nos propres reines permet de connaître et **maîtriser la génétique** de la reine, et ainsi être certain de la douceur de nos colonies.

## COMMENT ?

À partir de 4 reines souches d'élevage (appelées F0) fournies par **notre partenaire APINOV**, nous pouvons élever plusieurs dizaines (voire centaines) de reines F1.

L'élevage de reines se fait en plusieurs étapes :

**1er étape : Le greffage** : Nous greffons des jeunes larves pondues par la reine F0 dans des cupules, que nous intégrons dans une colonie orpheline, dite Eleveuse. Les abeilles, par instinct de survie, vont donc élever le plus de reines possibles en construisant des cellules royales sur les larves introduites.

**2ème étape : L'introduction** : Quelques jours plus tard, nous introduisons les cellules royales construites dans autant de colonies orphelinées.

**3ème étape : la reine émerge** et se fait féconder lors de son vol nuptial

**4ème étape : Vérification** de la ponte de la reine.

L'élevage de reines est très **technique et demande beaucoup d'attention** mais s'avère passionnante. Car nos séries d'élevage se suivent et ne se ressemblent pas !



## FOCUS

**UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE DE TRI ET D'EMBALLAGE, APPELÉE INFO-TRI, EST OBLIGATOIRE DEPUIS MARS 2023.**

L'objectif de cette nouvelle réglementation est d'apporter plus de clarté au consommateur sur la façon dont recycler ses emballages.

Nous l'avons donc ajouté à vos étiquettes de pots de miel.

**Voici à quoi il ressemble :**



## PROCHAIN APIBULLETIN MUGO ÉTÉ 2023

Réjane Vedrenne, Responsable Apiculture  
07 82 26 43 87 / [rvedrenne@mugo.fr](mailto:rvedrenne@mugo.fr)

MUGO | 359 rue Fourny, 78530 Buc | 01 39 02 22 39  
[contact@mugo.fr](mailto:contact@mugo.fr) | [www.mugo.fr](http://www.mugo.fr) | [www.ruchesenville.fr](http://www.ruchesenville.fr)

